

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

PARCOURS AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Semestre 10

Atelier professionnel

Présentation

Chaque sujet est confié à une équipe de 6 à 7 étudiants de niveau Master 1 ou Master 2. L'équipe conduit son étude d'octobre à mars, dans un calendrier qui tient compte du rythme universitaire, mais aussi des impératifs liés à la commande. Les équipes disposent d'une plage hebdomadaire d'une à deux journées, dédiée aux travaux de groupes.

8 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Pratiques : 22h

Les étudiants construisent dans les ateliers leur autonomie professionnelle, mais chaque équipe est appuyée par un à deux enseignants spécialement attachés à l'encadrement du groupe. Selon les compétences nécessaires, tous les enseignants de l'équipe pédagogique peuvent par ailleurs être mobilisés, en fonction de leur spécialité (architecture, droit, écologie, économie,...).

La mission peut porter sur des études préalables, la construction de scénarios de projet, un diagnostic territorial, ou l'élaboration d'une méthodologie adaptée à un problème précis. L'évaluation semestrielle reste de la responsabilité de l'équipe pédagogique, mais les commanditaires tiennent une place très importante dans le dispositif. Ils doivent valider les hypothèses et les options de travail, être tenus informés régulièrement, recevoir enfin le résultat des analyses ou les propositions. Rendre compte et anticiper les attentes de la commande sont des principes régulièrement rappelés aux étudiants pour que leur approche, leur communication et leurs propositions soient adaptées au contexte et aux acteurs qu'ils côtoient.

Depuis la mise en place des premiers ateliers en 2004, ce sont près d'une centaine de partenaires qui ont contribué à cette forme originale d'enseignement, en confiant à nos groupes d'ateliers des questionnements parfois difficiles. Le contact spontané avec la population, la capacité à couvrir rapidement un territoire étendu, l'appui de l'expérience des enseignants ont permis à ces groupes de produire une réponse efficace, et souvent de préparer les interventions des professionnels ou des élus en précisant les données ou le contexte d'une question de planification ou de gestion territoriale. De Saint-Brieuc à Plozévet, des agences de maîtrise d'œuvre aux intercommunalités, nous gardons un contact avec ce réseau de partenaires, dont certains ont reconduit les ateliers sur plusieurs années. Cette expérience pédagogique contribue à l'ancrage de l'enseignement supérieur dans son territoire. Elle construit, entre l'université et le monde professionnel, une passerelle que nous avons à cœur de renforcer.

Cette formule, qui allie l'encadrement par les enseignants-chercheurs de l'Institut et une organisation matérielle par l'association des étudiants, s'est révélée un très efficace outil de responsabilisation et de mobilisation des étudiants, qui sont très investis dans ces missions, car elles leur proposent un objectif concret, un sujet d'actualité et une préfiguration de leur future activité professionnelle.

Objectifs

Un bureau d'études junior.

L'Atelier professionnel est une des activités les plus importantes du programme de Master de l'Institut. Il a pour ambition de rapprocher la formation des attentes et des pratiques du monde professionnel. Ses objectifs, son fonctionnement, son encadrement et son évaluation le distinguent des autres formes d'enseignement et participent d'une pédagogie active qui est la marque de nos formations depuis quarante ans. L'Atelier permet de placer les étudiants en situation professionnelle, en leur confiant une commande réelle passée par une administration d'État, une entreprise ou groupement, ou une collectivité locale, EPCI, SEM, etc. De l'évaluation des attentes jusqu'aux formes du « savoir-être », l'Atelier permet, avec l'appui de toute l'équipe pédagogique, de conforter des compétences concrètes.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CC	Ecrit - rapport		50%	
	CC	Oral - soutenance	60	50%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Report de notes	Autre nature			Report notes session 1